

Le droit à la vie privée

Cahier de l'élève

Nom: _____





Éducaloi est un organisme à but non lucratif québécois dont la mission est de rendre le droit accessible, facile à comprendre et à utiliser dans la vie quotidienne.



On a besoin de toi !

Qu'as-tu aimé ? Qu'as-tu retenu ? Cela va nous aider à concevoir d'autres activités qui te plairont.

[Lien vers le sondage](#)



AVIS IMPORTANT

Version septembre 2025

Aucune information contenue dans ce guide ne peut être considérée comme un avis juridique.

Les enseignantes et enseignants du Québec peuvent utiliser et reproduire cet ouvrage dans un contexte scolaire et à des fins non commerciales seulement. La mention de la source demeure obligatoire. Toute reproduction ou utilisation autre que celles expressément mentionnées ci-dessus est interdite à moins d'une autorisation écrite d'Éducaloi.

© ÉDUCALOI



Table des matières

Résumé de l'activité	4
Le droit à la vie privée	4
Définition	4
Exemples.....	4
Mise en situation : Les fouilles à l'école	5
Définition	5
Contexte	5
Questions de réflexion	6
Ce que dit la loi	8

Résumé de l'activité

Dans ce cahier, tu apprendras ce qu'est le droit à la vie privée. Par la suite, tu analyseras une mise en situation, puis tu participeras à un débat. Finalement, tu découvriras ce que dit la loi sur cette situation.

Le droit à la vie privée

Définition



Droit à la vie privée : Droit de garder certaines informations ou aspects de sa vie pour soi, sans que d'autres s'en mêlent sans permission, que ce soit pour regarder ou pour contrôler ces informations ou aspects.

Ce droit est reconnu dans plusieurs lois, comme le *Code civil du Québec* et la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Mais le droit à la vie privée n'est pas absolu. La loi permet parfois à des personnes ou des organisations d'y porter atteinte de manière minimale pour des raisons clairement définies.

Par exemple, dans le cadre d'une opération d'enquête policière, la prise de photos d'une personne pour les dossiers de la police est permise.

Exemples

Écris quelques exemples d'aspects liés à la vie privée.

Mise en situation : Les fouilles à l'école

Définition



La fouille : Action d'inspecter une personne (comme son corps, ses vêtements, etc.) ou ses effets personnels (comme un sac à dos, une voiture, etc.) pour trouver des preuves reliées à une infraction ou à un non-respect des règles.

Contexte



Dans ton école, plusieurs rumeurs circulent à l'effet que des élèves possèdent de la drogue. Certains en garderaient pour leur usage personnel, mais d'autres en vendraient. Ces rumeurs se sont rendues aux oreilles des directions de l'école.

Maintenant, les nouvelles rumeurs prétendent que tous les casiers des élèves seront inspectés et que des chiens renifleurs circuleront dans les corridors et dans la cafétéria pendant le dîner pour trouver les coupables. De plus en plus de protestations se font entendre face à ces possibilités.



QUESTIONS DE DÉBAT

La direction d'une école devrait-elle avoir le droit d'inspecter le contenu des casiers ou des sacs de toutes et de tous les élèves n'importe quand ?

Questions de réflexion

Avant le débat

1) Crois-tu que la direction devrait avoir ce droit ? Explique ta réponse.

2) Trouve au moins 3 arguments justifiant que la direction d'école devrait pouvoir fouiller les casiers ou les sacs des élèves.

3) Trouve au moins 3 arguments justifiant que la direction d'école ne devrait pas pouvoir fouiller les casiers ou les sacs des élèves.

4) Considères-tu que la fouille de ton casier ou de ton sac est une atteinte à ta vie privée ? Pourquoi ?

- 5) Admettons que la direction a le droit de fouiller les casiers ou les sacs des élèves, penses-tu qu'elle devrait pouvoir fouiller en tout temps ? Si non, sous quelles conditions devrait-elle pouvoir fouiller ? Explique ta réponse.

- 6) Crois-tu que l'utilisation de chiens renifleurs dans les corridors d'une école pour détecter la présence de drogues est une atteinte à la vie privée des élèves ? Explique ta réponse.

- 7) S'il y avait plutôt des rumeurs que des élèves possédaient des armes, et non de la drogue, crois-tu encore que la direction devrait avoir le droit ou non de fouiller les casiers et sacs ? Si oui, à quelles conditions ?

- 8) Écris ci-dessous d'autres idées que tu as pour te préparer au débat.

Après le débat

- 1) Suite au débat, ta réponse à la première question est-elle identique ? Si non, quels arguments ont influencé ton changement d'opinion ? Explique ta réponse.

Ce que dit la loi

Écris ci-dessous les principaux aspects juridiques liés aux fouilles.



Le droit à la vie privée

Cahier de l'élève

Nom: _____





Éducaloi est un organisme à but non lucratif québécois dont la mission est de rendre le droit accessible, facile à comprendre et à utiliser dans la vie quotidienne.



On a besoin de toi !

Qu'as-tu aimé ? Qu'as-tu retenu ? Cela va nous aider à concevoir d'autres activités qui te plairont.

[Lien vers le sondage](#)



AVIS IMPORTANT

Version septembre 2025

Aucune information contenue dans ce guide ne peut être considérée comme un avis juridique.

Les enseignantes et enseignants du Québec peuvent utiliser et reproduire cet ouvrage dans un contexte scolaire et à des fins non commerciales seulement. La mention de la source demeure obligatoire. Toute reproduction ou utilisation autre que celles expressément mentionnées ci-dessus est interdite à moins d'une autorisation écrite d'Éducaloi.

© ÉDUCALOI



Table des matières

Résumé de l'activité	4
Le droit à la vie privée	4
Définition	4
Exemples.....	4
Mise en situation : La surveillance par caméra des personnes employées	5
Définition	5
Contexte	5
Questions de réflexion	6
Ce que dit la loi	8

Résumé de l'activité

Dans ce cahier, tu apprendras ce qu'est le droit à la vie privée. Par la suite, tu analyseras une mise en situation, puis tu participeras à un débat. Finalement, tu découvriras ce que dit la loi sur cette situation.

Le droit à la vie privée

Définition



Le droit à la vie privée : Droit de garder certaines informations ou aspects de sa vie pour soi, sans que d'autres s'en mêlent sans permission, que ce soit pour regarder ou pour contrôler ces informations ou aspects.

Ce droit est reconnu dans plusieurs lois, comme le *Code civil du Québec* et la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Mais le droit à la vie privée n'est pas absolu. La loi permet parfois à des personnes ou des organisations d'y porter atteinte de manière minimale pour des raisons clairement définies.

Par exemple, dans le cadre d'une opération d'enquête policière, la prise de photos d'une personne pour les dossiers de la police est permise.

Exemples

Écris quelques exemples d'aspects liés à la vie privée.

Mise en situation : La surveillance par caméra des personnes employées

Définition

Le vol de temps peut prendre diverses formes. Il peut être :

- du temps passé à des activités personnelles pendant les heures de travail,
- des pauses plus longues que prévu,
- la falsification de feuilles de temps.



Le vol de temps : Terme parfois utilisé en milieu de travail pour parler d'une situation où une personne employée est payée pour du temps qu'elle n'a pas réellement travaillé.

Contexte



Ludovic travaille comme vendeur dans un magasin. Pour la sécurité et pour diminuer les vols, des caméras ont été installées partout dans le magasin.

Après 3 mois à l'emploi, Ludovic est convoqué par sa superviseuse pour un premier bilan.

Bien que les commentaires à son égard soient généralement positifs, sa superviseuse lui adresse certains reproches. Elle lui dit de faire attention de ne pas commettre de vol de temps : il prend quelques pauses trop longues, il utilise parfois son cellulaire pendant le travail et il discute de sujets personnels avec d'autres personnes employées pendant le temps de travail. Ces reproches ont été soigneusement consignés et datés avec grande précision.

Ludovic est étonné par ces reproches. Elle lui explique qu'elle visionne régulièrement les caméras pour s'assurer que les personnes employées travaillent convenablement. Elle l'avertit de se reprendre rapidement et qu'elle aura un œil attentif sur son travail.



QUESTIONS DE DÉBAT

L'employeur peut-il utiliser les caméras de sécurité pour surveiller régulièrement le travail de ses employées et employés ?

Questions de réflexion

Avant le débat

- 1) Crois-tu que les employeurs et les personnes qui les représentent, comme les personnes superviseuses, devraient avoir le droit d'utiliser les caméras pour surveiller leurs employées et employés ? Explique ta réponse.

- 2) Trouve au moins 3 arguments justifiant que les employeurs devraient pouvoir utiliser les caméras de sécurité pour surveiller leurs employées et employés.

- 3) Trouve au moins 3 arguments justifiant que les employeurs ne devraient pas pouvoir utiliser les caméras de sécurité pour surveiller leurs employées et employés.

- 4) Considères-tu que la surveillance par caméra sur un lieu de travail est une atteinte à la vie privée des personnes employées ? Explique ta réponse.

- 5) Admettons que l'employeur a le droit d'utiliser des caméras pour surveiller une personne employée, penses-tu qu'il devrait pouvoir la surveiller en tout temps ? Si non, sous quelles conditions devrait-il pouvoir surveiller à l'aide de caméras ? Explique ta réponse.

- 6) Dans quelles circonstances considères-tu que l'utilisation des caméras pour surveiller une personne employée serait acceptable ?

- 7) Dans quelles circonstances considères-tu que l'utilisation des caméras pour surveiller une personne employée serait inacceptable ?

- 8) Écris ci-dessous d'autres idées que tu as pour te préparer au débat.

Après le débat

- 1) Suite au débat, ta réponse à la première question est-elle identique ? Si non, quels arguments ont influencé ton changement d'opinion ? Explique ta réponse.

Ce que dit la loi

Écris ci-dessous les principaux aspects juridiques liés à l'utilisation de caméras pour surveiller les personnes employées.



Le droit à la vie privée

Cahier de l'élève

Nom: _____





Éducaloi est un organisme à but non lucratif québécois dont la mission est de rendre le droit accessible, facile à comprendre et à utiliser dans la vie quotidienne.



On a besoin de toi !

Qu'as-tu aimé ? Qu'as-tu retenu ? Cela va nous aider à concevoir d'autres activités qui te plairont.

[Lien vers le sondage](#)



AVIS IMPORTANT

Version septembre 2025

Aucune information contenue dans ce guide ne peut être considérée comme un avis juridique.

Les enseignantes et enseignants du Québec peuvent utiliser et reproduire cet ouvrage dans un contexte scolaire et à des fins non commerciales seulement. La mention de la source demeure obligatoire. Toute reproduction ou utilisation autre que celles expressément mentionnées ci-dessus est interdite à moins d'une autorisation écrite d'Éducaloi.

© ÉDUCALOI

Table des matières

Résumé de l'activité	4
Le droit à la vie privée	4
Définition	4
Exemples.....	4
Mise en situation : La vidéo d'un acte de vandalisme	5
Définitions	5
Contexte	6
Questions de réflexion	6
Ce que dit la loi	8

Résumé de l'activité

Dans ce cahier, tu apprendras ce qu'est le droit à la vie privée. Par la suite, tu analyseras une mise en situation, puis tu participeras à un débat. Finalement, tu découvriras ce que dit la loi sur cette situation.

Le droit à la vie privée

Définition



Le droit à la vie privée : Droit de garder certaines informations ou aspects de sa vie pour soi, sans que d'autres s'en mêlent sans permission, que ce soit pour regarder ou pour contrôler ces informations ou aspects.

Ce droit est reconnu dans plusieurs lois, comme le *Code civil du Québec* et la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Mais le droit à la vie privée n'est pas absolu. La loi permet parfois à des personnes ou des organisations d'y porter atteinte de manière minimale pour des raisons clairement définies.

Par exemple, dans le cadre d'une opération d'enquête policière, la prise de photos d'une personne pour les dossiers de la police est permise.

Exemples

Écris quelques exemples d'aspects liés à la vie privée.

La vidéo d'un acte de vandalisme

Définitions

Endommager un abribus ou faire un graffiti sur un mur est considéré comme du vandalisme. Parfois, le vandalisme peut être considéré comme un crime.



Le vandalisme : Destruction ou détérioration d'objets, généralement des œuvres d'art ou des objets qui se trouvent dans l'espace public.



Le crime ou l'incident haineux : Le crime ou l'incident haineux. Un crime ou un incident non criminel motivé en tout ou en partie par la haine ou un préjugé ciblant :

- la race,
- l'origine nationale ou ethnique,
- la religion,
- le sexe,
- l'orientation sexuelle,
- l'identité ou l'expression de genre,
- etc.



La fouille : Action d'inspecter une personne (comme son corps, ses vêtements, etc.) ou ses effets personnels (comme un sac à dos, une voiture, etc.) pour trouver des preuves reliées à une infraction ou à un non-respect des règles.

Contexte



En arrivant le matin, tu remarques que des membres de la direction de l'école observent un casier sur lequel se trouve un message homophobe écrit avec un crayon permanent.

Malheureusement, l'élève utilisant ce casier est souvent victime d'insultes à son égard. Les rumeurs

de la journée disent que des élèves se trouvaient bien drôles et qu'elles et ils se sont filmés en train d'écrire le message.

Toutefois, rien n'a été partagé sur les médias sociaux. Naturellement, les rumeurs ont fait leur chemin jusqu'à la direction qui a convoqué tous les membres de ce groupe d'amis. La direction souhaite obtenir la preuve vidéo de l'acte de vandalisme.



QUESTIONS DE DÉBAT

La direction d'une école devrait-elle avoir le droit de consulter le contenu des cellulaires des élèves ?

Questions de réflexion

Avant le débat

1) Crois-tu que la direction d'école devrait avoir ce droit ? Explique ta réponse.

- 2) Trouve au moins 3 arguments justifiant que la direction devrait pouvoir consulter le contenu des cellulaires des élèves.

- 3) Trouve au moins 3 arguments justifiant que la direction ne devrait pas pouvoir consulter le contenu des cellulaires des élèves.

- 4) Considères-tu que la fouille de ton cellulaire est une atteinte à ta vie privée ? Pourquoi ? Qu'y a-t-il de privé dans ton cellulaire ?

- 5) Admettons que la direction a le droit de fouiller dans un cellulaire, penses-tu qu'elle devrait pouvoir fouiller en tout temps ? Si non, sous quelles conditions devrait-elle pouvoir fouiller ? Explique ta réponse.

- 6) Si le message avait été raciste, violent ou menaçant, serais-tu ouvert à cette pratique ? Si oui, à quelles conditions ?

- 7) Si un acte de vandalisme a été filmé dans la rue, la police devrait-elle pouvoir consulter le contenu des cellulaires de citoyennes ou de citoyens ? Explique ta réponse.

- 8) Écris ci-dessous d'autres idées que tu as pour te préparer au débat.

Après le débat

- 1) Suite au débat, ta réponse à la première question est-elle identique ? Si non, quels arguments ont influencé ton changement d'opinion ? Explique ta réponse.

Ce que dit la loi

Écris ci-dessous les principaux aspects juridiques liés à la fouille du contenu d'un cellulaire.
